

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 10406
Numéro SIREN : 435 339 296
Nom ou dénomination : CASELLI ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2019 sous le numéro de dépôt 29122

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 11-03-2019

N° DE DEPOT : 2019R029122

N° GESTION : 2001B10406

N° SIREN : 435339296

DENOMINATION : CASELLI ET ASSOCIES

ADRESSE : 23 rue Balzac 75008 Paris

DATE D'ACTE : 28-02-2019

TYPE D'ACTE : Procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement de président

CASELLI & ASSOCIES

Société par actions simplifiée au capital de 115.000 euros
Siège social : 23 Rue Balzac 75008 PARIS

435 339 296 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 FEVRIER 2019

L'an 2019,
Le 28 février,
17 heures

La société CAP ECGE, Société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros, ayant son siège social 53 rue de la Chaussée d'Antin, 75009 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 500 109 509 RCS PARIS, représentée par son Président, Monsieur François DUBLOIS,

Associée unique de la Société CASELLI & ASSOCIES,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Nomination de Directeurs généraux ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Gérard CASELLI de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

Monsieur Edgar VIEIRA
Né le 7 janvier 1980 à CRISTELO BARCELOS (PORTUGAL)
De nationalité française
Demeurant 30 Rue du Bas Val Mary 95630 MERIEL

Monsieur Edgar VIEIRA accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.



DEUXIEME DECISION

L'associée unique nomme en qualité de Directeur Général :

Monsieur Gérard CASELLI,
né le 15 décembre 1950 à JOIGNY (89),
De nationalité française
Demeurant 53 Villa Faucheur 75020 PARIS,

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Gérard CASELLI aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Gérard CASELLI ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

TROISIEME DECISION

L'associée unique nomme également en qualité de Directeur Général :

Monsieur Chawki HADJAJ,
né le 28 octobre 1976 à MASSY (91),
De nationalité française
Demeurant 13 Rue Pégoud 91600 SAVIGNY SUR ORGE,

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Chawki HADJAJ aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Chawki HADJAJ ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

CAP ECOB
Représentée par François DUBLOIS

